



**SAISON 2019-2020
INSCRIPTION NATATION
ROC – Performance**



N° de Licence :
 Nom : Prénom : Sexe : M / F
 Date de Naissance : / / Lieu : Nationalité :

Coordonnées des parents ou responsable légal
 Nom (si différent du nom de l'enfant) :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. maison : Tél. portable 1 : Tél. portable 2 :
 E-mail :
J'accepte de recevoir des documents du club par e-mail
Parents, êtes-vous officiel ? NON A B C **Si non, voulez-vous le devenir ? Oui Non**
Etes-vous prêt à donner de votre temps pour certaines compétitions : Oui Non

HORAIRES Benjamins-Minimes (2009-2005) Pour cette saison, les horaires* suivants :

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|
| 17h30-19h30 | 16h30-18h30 | 13h30-15h00 | 16h30-18h30 | 16h30-18h30 | 8h00-9h30 |

* Les horaires ci-dessus sont indicatifs (sous réserve de modification de nos créneaux d'utilisation des piscines par la mairie de Royan.)

Attention Les parents ne sont pas autorisés à venir sur le bassin.

PAIEMENT (uniquement par chèque (s))

| | | | |
|---|---------------|------------|--------|
| Chèque(s) à l'ordre de ROC Natation, daté(s) du jour d'inscription (interdiction d'antidater). Maximum de 4 chèques par adhérent dont le premier d'un montant minimum de 50 € et les deux autres de la différence à votre convenance. | | | Prénom |
| | 1er adhérent | 210 euros | |
| | 2ème adhérent | - 20 euros | |
| | 3ème adhérent | - 40 euros | |

Pour une meilleure gestion des dossiers, nous vous remercions de bien vouloir établir un règlement par adhérent (pas de cumul).

Titulaire du ou des chèques (s) : Nb de chèques :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e),..... donne l'autorisation au ROC Natation de prendre des images de moi ou de mon enfant ; et de les utiliser et/ou diffuser (sur son site Internet, expositions de photo , diaporamas, journal du club, médias.....)

Refus du droit à l'image Acceptation du droit à l'image

Fait à..... Le.....
 Signature (du représentant légal pour les mineurs)

Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison à la demande de l'adhérent au-delà du deuxième mois suivant l'inscription. Sauf pour déménagement sur justificatif. Dans ce cas, il sera retenu une somme équivalente au montant de la licence, des frais d'adhésion, et une somme en prorata des mois effectués.

Disposition relative au certificat médical :
Vous êtes priés de vous référer aux informations présentées dans le Formulaire de Licence de la Fédération Française de Natation que vous devez joindre au dossier d'inscription

- JOINDRE**
- 1 Certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation en compétition en cas de nouvelle inscription ou le questionnaire de santé (QS-Sport)
 - Vos chèques de règlement
 - Le formulaire FFN 2020 de renseignement et votre décision relative aux contrats d'assurance proposés (Licence FFN)
 - Le droit à l'image

